

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 014-251402723-20250317-202500500000000-DE



DELIBERATION N°2025-005

REUNION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical légalement convoqué le 03 mars 2025 s'est réuni le **lundi 17 mars 2025** à 18h00, dans nos locaux sous la Présidence de Monsieur Frédéric RENAUD.

ETAIENT PRESENTS :

M. BLET André, M. BURET Serge, M. CAPPELLEN Guy, M. COLLET-MORIN Bertrand, M. DE BELLAIGUE Antoine, Mme DOS SANTOS Catherine, M. DUVAL Jean, M. FURDYNA Hubert, M. ISABELLE Gilles, M. JAMIN Loïc, Mme LE BUGLE Sylvie, M. LE LOUARN Joseph, M. LEMOUSSU Daniel, M. OBLIN Jean, M. PAIN Daniel, M. PESQUEREL Yohann, M. POISSONNIERE Eric, M. PORET Fernand, M. POTTIER David, M. RENAUD Frédéric, Mme RENOUF Simone,

POUVOIR

Mme LANDELLE Christine donne pouvoir à M. ISABELLE Gilles

ABSENTS - EXCUSES :

M. BAUDOIN François, Mme BONHOMME Savanna, M. COURCHANT Albert, M. KIES Laurent, M. LEMIERE Claude, Mme LEROY Fabienne, M. ROUTIER Nicolas, Mme SURET Nelly, Mme VOISIN Marine

Mme RENOUF Simone a été désignée comme secrétaire de séance

Le Comité Syndical a donc pu valablement délibérer

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : accueil@smismb.fr

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 014-251402723-20250317-20250050000000-DE



DELIBERATION N°2025-005

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 ;

Considérant les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	1 659 290.98€	11 175 878.98€
Titres émis	1 854 471.81€	11 616 380.83€
Résultats 2024	+ 195 180.83€	440 501.85€
Excédent ou déficit reporté 2023	431 437.31€	1 879 436.79€
RESULTAT NET 2024	+ 626 618.14€	+ 2 319 938.64€
Reste à réaliser reportés sur 2024 (dépenses)	- 1 469 476.45€	
Reste à réaliser reportés sur 2024 (recettes)	+ 785 013.00€	
RESULTAT APRES INTEGRATION DES RAR	- 57 845.31€	

Le Président constate un excédent de 626 618.14 € pour la section investissement et un excédent de 2 319 938.64€ pour la section fonctionnement.

Néanmoins, après intégration des restes à réaliser, le résultat est en négatif de 57 845.31 €.

C'est pourquoi, Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour un montant de 57 845.31 € afin de couvrir ces dépenses.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Frédéric RENAUD,
Président

Simone RENOUF
Secrétaire de séance

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
DES MENAGERS DU BESSIN
LES MENAGERS DU BESSIN